

DANS LA PROVINCE

BUREAUX D'ENREGISTREMENT

Lévis

- Vente, Joseph Dagneault à Allva Richard, Saint-Joseph.
 — Veuve Georges Bégin et al à Alfred Richard, Lauzon.
 — Henri Samson à Paul Samson, Lauzon.
 — Edouard Samson à Joachim Dechamplain, Lévis.
 — Jean-Baptiste Lemieux à Arcadius Girard, Saint-Jean.
 — Bélanger et Dagneault à Philodore Goupil, Lauzon.
 — Ls.-Ed. Couture à Adélard Guay, Notre-Dame Victoire.
 — Ludger Leblond à Wilfrid Moore, Lauzon.
 — Ls. Saint-Laurent à Gustave Bélanger, Saint-Télesphore.
 Cession, Robert Couture à Lefalvre & Gagnon, Saint-Jean.
 Testament, Joseph Martineau, Saint-Nicolas.
 — John Sebrock, Saint-Jean.
 — Nymphos Fournier, Saint-Jean.
 — Mme Phyllis Paquet, Saint-Romuald.
 Obligation, J.-E. Duchesneau à J.-B. Renaud & Cie, Lévis.
 — Phléas Nolin à Georges Guenet, Lévis.
 — Veuve Isaïe Giguère à J.-A. Gagné, Lévis.
 — Philippe Roberge à Antoine Carrier, Saint-Jean.
 — Oliva Richard à Alphonse Carrier, Saint-Joseph.
 — Alfred Richard à "Caisse Pop. Saint-Joseph", Lauzon.
 Renonciation, Mlle Yvonne Labonté à Succession Albert Labonté, Lauzon.
 Mariage, Michel Robitaille à Veuve Alphonse Bérubé, Saint-Romuald.
 — G.-A. Robitaille à Mlle U.-L. Bergeron, Saint-Romuald.
 Tutelle, Honoré Bernier à fille mineure de J. Roberge, Saint-Romuald.
 Avis de renouvellement, J.-B. Lemieux v. Moïse Normand et autres, Saint-Jean.
 Main-levée, F.-X. Dagneau, Saint-Joseph.
 Quittance, Percepteur revenu Provincial à Succession Mlle B.-L. Shinks, Lévis.
 — Joseph Larose à H.-C. Atkinson, Saint-Romuald.
 — Basile Olivier à Octave Olivier, Saint-Etienne.
 — J.-A. Gagné à Veuve Isaïe Giguère, Lévis.
 — Joseph Plante à Georges Demers, Saint-Nicolas.
 — Phydime Guay à Oscar Côté, Lauzon.
 — "Caisse Populaire Saint-Joseph" à Phyllis Boulanger, Lauzon.
 — Azarie Brulotte à Joseph Dagneau, Lauzon.
 — Damase Fanley à Veuve Georges Bégin, Lauzon.
 — Percepteur Revenu à Succession Régis Jobin, Saint-Henri.

Portneuf

- Vente, Ovide Soulard et al à M. Rochon & J. Lauriault, Saint-Ubalde.
 — Jos. Martel à B.-H. Rompré, Montauban.
 — Geo. Hamelin à B.-H. Rompré, Saint-Ubalde.
 — B.-H. Rompré à Rév. J.-C. Auger, Montauban.
 — B.-H. Rompré à J.-V. Auger, Montauban.
 Cession, Côme Denis à Sylva Denis, Montauban.
 Quittance, Veuve G.-A. Adsoph à Omer Piché.
 Testament, Mme G. Gauthier à son époux.
 Avis de décès, C. Gauthier.
 Quittance, P. Bishop à S. Motard.
 — Alf. Roy à Eug. Roy.
 Vente, Uldéric Hardy à Emie Blondeau.
 Résiliation, F. Frenette à L. Frenette.
 Vente, Alb. Germain à Geo.-B. Leclerc, Cap Santé.
 Obligation, Jos. Thibaudeau à Alb. Pelletier, Saint-Basile.
 Vente, Trefflé Saint-Pierre à Cyrille Paré, rang Boig.
 Testament, Mme Théop. Lord à son époux.
 Avis de décès, Théop. Lord, Saint-Narcisse, Saint-Rémi.
 Testament, Mme Délila Perron à Anselme Baril, son époux.
 Avis de décès, Anselme Baril.
 Vente, John Adams à La Couronne, Sainte-Catherine.
 Transport, Mme Théop. Matte et al à Belzémire Chevalier.
 Testament, Geo. Létourneau à son épouse.
 Avis de décès, Mme Geo. Létourneau, Deschambault.
 Avis de saisie, Le Shérif v. H. Dussault, Saint-Alban.
 Donation, Emile Houde à Henri Houde, Grondines.
 Vente, Alf.-H. Laganère à Emile Houde, Grondines.
 Mariage et Obligation, Louis Demers à Marie-E. Cantin, Saint-Raymond.
 Obligation, Ed. Juneau à Jos. Juneau, Sainte-Jeanne.
 Transport, Mme Aug. Bussièrès à Alph. Bussièrès.
 Servitude, Eug. Frenette à "North Shore P. Co.", Portneuf.
 — Jos. Germain à "North Shore P. Co.", Portneuf.
 — D. Langlais à "North Shore P. Co.", Portneuf.
 — Alf. Belleau à "North Shore P. Co.", Portneuf.
 — Ferd. Frenette à "North Shore P. Co.", Portneuf.
 — Roger Bermain à "North Shore P. Co.", Portneuf.
 — Nap. Frenette à "North Shore P. Co.", Portneuf.
 — Geo. Frenette à "North Shore P. Co.", Portneuf.
 — Wilbrod Gignac à "North Shore P. Co.", Portneuf.
 — Veuve Geo. Paquin à "North Shore P. Co.", Portneuf.

—le sceau final
de protection

Si votre automobile vaut la peine d'être assurée il mérite la protection additionnelle d'un Extincteur d'Incendie J-M, une protection réelle que l'on peut se procurer à peu de frais, vu la réduction de 15 p.c. sur la prime d'assurance que l'on gagne ainsi.

Et quand l'auto est vieux de deux ou trois ans—quand un pourcentage limité de son coût ou de sa valeur réelle pour vous peut être couvert par l'assurance—plus que jamais vous avez besoin de protection. Munissez votre automobile de

l'Extincteur d'Incendie
JOHNS-MANVILLE

Il est efficace contre tous les commencements d'Incendie, même ceux causés par la gazoline ou les arcs électriques, et c'est l'unique extincteur d'une pinte qui puisse être employé de deux façons. On peut le décharger en pompant ou au moyen de la pression de l'air pompé auparavant, caractéristique d'une valeur inestimable dans les coins étroits.

L'Extincteur d'Incendie J-M a été approuvé par la "Canadian Underwriters Association." Ceci donne droit aux automobilistes qui ont le J-M dans leur voiture à une réduction de 15 p.c. de la part de toutes les compagnies d'assurance du Canada qui sont membres de l'association.

AUX COMMERÇANTS: Demandez des détails à la Succursale J-M la plus proche: escomptes généreux uniformes et fermement maintenus quelle que soit l'importance de la commande, unis à une politique de ventes dont le but est votre protection.

Prix, fini nickel ou cuivre, crochet compris—\$8.00. Achetez-le chez le commerçant de votre localité.



The Canadian
H. W. Johns-Manville Co., Ltd

MONTREAL
WINNIPEG

TORONTO
VANCOUVER